

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu votre courriel sur la sécurité routière et c'est avec la plus grande attention que j'en ai pris connaissance.

La vitesse reste le principal facteur d'accident sur la route. Or, L'efficacité des radars pour diminuer la vitesse a été prouvée à maintes reprises ; ils contribuent à sauver des vies.

Depuis le 1^{er} mars dernier, un nouveau panneau est progressivement déployé en dehors des agglomérations pour mieux informer les conducteurs de la vitesse autorisée. Ce nouveau panneau sera posé avant les radars fixes dans le cadre du renouvellement du parc existant pour être à terme généralisé hors agglomération. Il sera également déployé dans les zones surveillées par les radars autonomes aux abords des chantiers. Cela répond à la demande des usagers de disposer d'une meilleure information sur la vitesse à respecter.

En parallèle, la limitation de la vitesse sur les routes contribue à renforcer la sécurité de tous. Une expérimentation de la réduction de la vitesse à 80km/heure sur trois segments de routes nationales et départementales est en cours. Il convient donc d'en attendre les résultats. Il est en tous cas intéressant de noter qu'une baisse similaire de vitesse a déjà été appliquée dans d'autres pays européens, notamment en Suède, et qu'une diminution significative du nombre de morts sur la route a été relevée.

Enfin, je crois que notre politique de sécurité routière gagnerait à privilégier, en parallèle des dispositifs évoqués, les pratiques de prévention, de responsabilisation et de concertation entre les collectivités territoriales, les associations d'automobilistes, de motards, de victimes... Il s'agirait notamment de mieux cibler les personnes les plus exposées aux risques d'accident. Il faudrait également prendre davantage en considération l'état de l'équipement routier dans les enquêtes et dans les statistiques nationales afin d'étudier les corrélations entre accidents et infrastructures.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Audrey LINKENHELD

Députée

Candidate de la deuxième circonscription du Nord